



Centre de gestion  
de la fonction publique  
territoriale de la Charente

Votre partenaire  
dans la gestion des  
ressources humaines

EXPERTISE - CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT

## AIDE AU RECRUTEMENT REMPLACEMENT - RENFORT

### Contact :

05 45 69 70 07

[emploi-mobilite@cdg16.fr](mailto:emploi-mobilite@cdg16.fr)

(sur RDV de préférence)

30 rue Denis Papin - CS 12213  
16022 ANGOULÊME CEDEX

### Information :

[www.cdg16.fr](http://www.cdg16.fr)



RENFORT



# Qualité et continuité du service public au cœur de nos préoccupations



## VOUS SOUHAITEZ RECRUTER ?

Un recrutement est souvent un investissement sur le long terme représentant plusieurs centaines de milliers d'euros ! Le CDG16 vous accompagne dans cette démarche pour les emplois d'agents permanents, titulaires ou contractuels.

Contactez le service Emploi du CDG 16 afin de définir conjointement votre besoin :

- > 1 - Définition du besoin et diffusion de l'offre.
- > 2 - Sélection des candidatures.
- > 3 - Entretiens avec le jury et conclusion du recrutement



## VOUS SOUHAITEZ LA MISE À DISPOSITION D'UN AGENT ?

- > pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles,
- > pour apporter un renfort dans le cadre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,
- > pour pourvoir la vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire,
- > pour des missions permanentes à temps complet ou non-complet lorsque le poste peut être pourvu par un contractuel.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le portail numérique du Centre de Gestion permet de mettre en relation les recherches en compétences des employeurs territoriaux et les disponibilités de candidats sélectionnés par son service Emploi (mission intérim).

Le CDG 16 peut également recruter un candidat directement proposé par la collectivité employeur (portage administratif et salarial).



## LES AVANTAGES DU SERVICE

### >>> Une sélection des candidats dans un vivier de compétences

Le service Emploi du CDG 16 alimente régulièrement son vivier de candidatures en sélectionnant celles-ci selon plusieurs critères (niveau et type de formation, diplômes, expériences professionnelles en particulier auprès d'employeurs publics, disponibilité, mobilité, secteurs géographiques...), et au besoin, avec l'appui d'un entretien individuel.

### >>> Une souplesse de gestion et un gain de temps

Le CDG 16 prend à sa charge toute la procédure d'emploi et actes de gestion de l'agent (vérification des conditions d'emploi, DUE, établissement du contrat, paye de l'agent et versement des cotisations sociales, certificat de travail, suivi des arrêts maladie en application de la réglementation en vigueur).

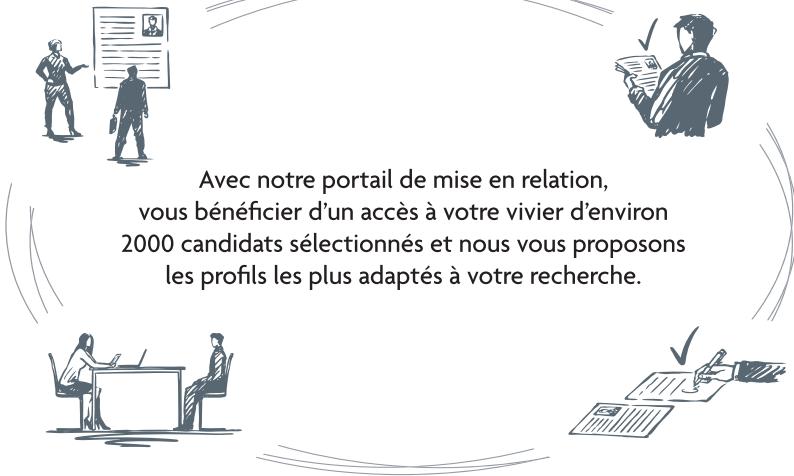
### >>> Un coût mesuré

Le temps de gestion administrative constitue un coût caché rarement évalué, de même que l'impact d'un recrutement inadapté.

Avec une connaissance experte de la Fonction Publique Territoriale, le CDG 16 est un partenaire fiable sur l'emploi public et ses spécificités.

Le portage du contrat vous exonère :

- de la cotisation du CDG sur la masse salariale,
- des éventuelles allocations chômage.



Avec notre portail de mise en relation,  
vous bénéficier d'un accès à votre vivier d'environ  
2000 candidats sélectionnés et nous vous proposons  
les profils les plus adaptés à votre recherche.

*NB : le recours à une entreprise de travail temporaire par une collectivité est subordonné à l'impossibilité par le Centre de Gestion de répondre à la demande (art L334-3 du CGFP) – Circulaire du 3/08/2010 - NOR : MTSF1009518C).*



# LA MARQUE EMPLOYEUR

## Pourquoi définir sa marque employeur ?

Définir et valoriser une marque employeur en tant que recruteur public local est un levier stratégique pour **attirer, recruter et fidéliser** les agents, tout en promouvant une image positive de la collectivité en tant qu'employeur de qualité.

Les organisations qui développent leur marque employeur sont résolument plus attractives et attirent plus de candidats.

Le service public souffre d'une image dégradée, il y a urgence à valoriser le sens et les atouts du service public. La société est traversée par des transformations majeures :

le numérique, les préoccupations environnementales, le renouvellement des générations.

Le défi que doivent relever les organismes publics consiste à créer des lieux de travail qui répondent aux nouvelles aspirations.

La manière d'appréhender le recrutement doit évoluer. L'attractivité est un processus long et continu nécessitant un pilotage.

L'accompagnement proposé par le CDG s'adapte à la taille de votre structure et à vos attentes.



Centre de gestion  
de la fonction publique  
territoriale de la Charente



Contact :  
05 45 69 70 02  
  
Suivez-nous sur :  
[LinkedIn](#)